

pas d'ennemi plus redoutable que l'*Electeur*,
il pourra longtemps reposer sur ses lau-
riers. 1

Quant au Crédit Foncier, si c'était une

1. De tous les avantages pécuniaires qui se rattachent au Crédit Foncier, il est bon de constater en passant combien cette institution est propre à faire naître l'économie domestique parmi la classe rurale, en ce que, de sa nature, elle combat la routine et rend soigneux et prévoyants les emprunteurs, vu l'intérêt régulier qu'il leur faut payer tous les six mois.

Il est bien établi aujourd'hui que le Crédit Foncier a fourni sa quote-part au bien-être général du pays.

— Parmi les causes qui, dans tous les pays, ont toujours paralysé les progrès de l'agriculture, il en est une que l'on s'est généralement accordé à reconnaître, c'est le manque d'argent, ou plutôt c'est l'insuffisance du crédit dont elle jouit pour se procurer les capitaux indispensables à ses besoins les plus urgents.

Sans le crédit, en effet, c'est en vain que la science découvre chaque jour de nouveaux éléments de fertilisation destinés à combattre l'épuisement de la terre, c'est en vain que la mécanique invente des engins qui suppléent au défaut de bras et accélèrent la rapidité du travail ; l'agriculteur ne peut profiter des avantages que lui offrent ces moyens d'accroître sa production et de diminuer ses frais. Sans le crédit, il ne peut, le plus souvent, après sa récolte, attendre un moment favorable pour la livrer au commerce. Pour payer les frais de sa culture et subvenir au besoin de sa famille, il est obligé, s'il ne veut pas se mettre à la merci d'un usurier des campagnes, de se défaire de sa marchandise en temps inopportun ; et c'est ainsi qu'à certaines époques de l'année, l'encombrement des céréales sur les marchés devient une cause